



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. : GÉNÉRALE
E/ECA/CM.15/17/Summary
6 février 1989

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Dixième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
27 mars - 3 avril 1989

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-quatrième session de la Commission/
quinzième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
6-10 avril 1989

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

**CHANGEMENT DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES EN AFRIQUE DANS
LE CONTEXTE DES STRATEGIES PROSPECTIVES D'ACTION DE NAIROBI
POUR LA PROMOTION DE LA FEMME**

Résumé

* E/ECA/TPCW.10/1.
** E/ECA/CM.15/1.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

2. It also highlights the need for regular audits to ensure compliance with financial regulations.

3. The second section focuses on the role of technology in streamlining financial processes and reducing errors.

4. This includes the implementation of cloud-based accounting systems and automated reporting tools.

5. The third part of the document addresses the challenges of budgeting and forecasting in a volatile market.

6. It provides strategies for managing risk and optimizing resource allocation to meet organizational goals.

7. The fourth section discusses the importance of transparency and communication in financial reporting.

8. It emphasizes the need for clear and concise communication of financial data to stakeholders.

9. The final part of the document concludes by summarizing the key takeaways and providing a call to action for financial leaders.

10. In conclusion, maintaining accurate financial records and embracing technology are essential for long-term success.

11. For more information on financial management best practices, please contact our team at [contact information].

I. INTRODUCTION

1. La Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985) a permis d'attirer l'attention sur les questions concernant les femmes. La Décennie a pris fin en juillet 1985 avec les conférences mondiales de Nairobi (Kenya), l'une organisée par des organisations non gouvernementales et l'autre par l'Organisation des Nations Unies pour ses Etats membres. Même si une décennie d'attention de la communauté internationale et de reconnaissance de la situation pénible et des potentialités des femmes au plan mondial n'a pas entraîné des changements appréciables dans les conditions économiques, politiques et sociales des femmes, elle a cependant eu des résultats importants. Au nombre de ceux-ci figurent des projets, des programmes, des campagnes et de nombreuses initiatives en faveur des femmes.

2. Depuis la Conférence de Nairobi de juillet 1985 et l'adoption des Stratégies prospectives par l'Assemblée générale, le monde et le continent africain en particulier ont assisté à un accroissement sans précédent des activités destinées aux femmes et avec la participation de celles-ci.

3. Le présent rapport est la suite du premier rapport sur le "changement de la situation socio-économique des femmes en Afrique dans le contexte des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme" présenté l'année dernière à la Conférence des ministres de la CEA (voir document E/ECA/CM.14/17). Son objectif est donc de faire rapport sur les diverses activités entreprises par les Etats membres, les institutions des Nations Unies et d'autres organismes depuis la dernière réunion de la Conférence de la CEA (mars-avril 1988). Le document examine et met en lumière également les activités des autres institutions des Nations Unies non mentionnées dans le rapport de l'année dernière. En outre, l'attention est accordée à d'autres questions relatives aux préoccupations des femmes telles que l'impact de la crise économique sur les femmes. Les activités menées par le Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CARFF) sont également examinées. La dernière partie du document comporte des recommandations et des conclusions.

4. Les pages suivantes donnent un résumé des activités et programmes en cours d'exécution ou de lancement pour la mise en oeuvre des Stratégies prospectives de Nairobi afin de changer la situation socio-économique des femmes en Afrique.

II. ACTIVITES MENEES PAR LES INSTITUTIONS DES NATIONS UNIES ET LES ETATS MEMBRES

A. Institutions des Nations Unies

5. Les institutions des Nations Unies ont continué de soutenir les programmes destinés aux femmes aux niveaux national, sous-régional et régional. D'après une mission de la CEA qui s'est rendue en Egypte, le FNUAP finance actuellement deux projets relatifs aux femmes en Egypte et exécutés par le Ministère des affaires sociales. Les bureaux du BIT, de l'UNICEF, de la FAO et du PNUD en Egypte appuient également des activités génératrices de revenus pour les femmes rurales.

6. L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme a lancé un projet sur la promotion du rôle des femmes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique. Une phase préparatoire comportant une étude de ces sources d'énergie dans six pays, à savoir le Ghana, le Malawi, la Zambie, le Cameroun, la Guinée et le Mali a été achevée. La nouvelle orientation vers les sources d'énergie nouvelles et renouvelables nécessite que les femmes soient informées, éduquées et formées afin de participer convenablement au processus d'évolution technologique actuellement en cours dans le secteur de l'énergie. L'Institut est engagé dans la réalisation de ces objectifs et les activités qu'il mène dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables produisent des effets. Dans le domaine de l'énergie, la FAO a également participé aux activités génératrices de revenus pour les femmes comme dans le cas du projet de fumage du poisson au Ghana.

7. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'UNICEF ont également participé à la diffusion des instruments (utilisés dans le projet FAO au Ghana) au Togo, au Bénin et en Guinée. Ici les femmes ont été formées pour devenir des formatrices et des vulgarisatrices afin d'enseigner à d'autres femmes comment utiliser et entretenir le nouvel instrument.

8. Le Centre africain de recherche et de formation pour la femme a, depuis l'année dernière (1988), entrepris des recherches dans le secteur informel en Zambie, au Kenya, au Swaziland et à Maurice ainsi que des études dans les agro-industries en République-Unie de Tanzanie, au Lesotho, au Botswana et au Zimbabwe. Ces études ont permis d'identifier des lacunes, des problèmes et des contraintes en matière de recherche dans ces secteurs. Trois monographies ont été réalisées au Kenya, en Sierra Leone et au Swaziland au titre du projet "Promotion des femmes dans les professions scientifiques en Afrique". Les résultats des recherches ont révélé que le taux d'inscription des filles dans les programmes de formation scientifique était très faible comparé à celui des garçons et que la présence des femmes dans les professions scientifiques et techniques était également faible.

9. Dans le but de veiller à ce que les préoccupations des femmes soient prises en considération dans les plans de développement nationaux, le CARFF a organisé, en novembre 1988, une réunion d'experts sur les directives en vue de la prise en considération des préoccupations des femmes dans les plans de développement nationaux. Une publication technique contenant ces directives sera publiée à l'issue de la réunion. Un séminaire sous-régional sur les mesures visant à améliorer les compétences des femmes en matière de gestion a également été organisé par le CARFF à Douala (Cameroun) en novembre/décembre 1988. Un séminaire semblable a été organisé en janvier 1987 à l'intention des pays africains anglophones.

B. Etats membres

10. Au niveau national, les Etats membres continuent de lancer des programmes et projets pour mettre en oeuvre les Stratégies. L'attention a été accordée aux divers secteurs de développement tels que l'agriculture, l'emploi, l'enseignement et la formation, la recherche et les communications au niveau de la prise de décisions. Selon les informations dont dispose le CARFF des mesures en faveur des femmes ont été prises au Botswana, en Egypte, au Cameroun, au Kenya, au Gabon,

à Maurice, au Niger, au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie en matière d'emploi, d'enseignement et de formation et dans l'agriculture comme les services de vulgarisation, le droit et la législation. Par exemple, en 1988, la République-Unie de Tanzanie a lancé un certain nombre d'activités financées par diverses organisations internationales et avec la collaboration de ces dernières. Au Sénégal, du matériel destiné à faciliter les travaux domestiques a été fourni à 470 groupes de femmes et le service des affaires féminines a regroupé des associations féminines au sein d'une fédération nationale des femmes. Des activités visant à alléger les travaux domestiques ont également été lancées au Niger.

III. IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE/DÉS PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL SUR LES FEMMES

11. Il a été observé que les conséquences de la crise économique dans le tiers monde étaient graves : le fardeau supporté par les femmes augmente au lieu de baisser, la mortalité infantile s'accroît et les femmes travaillent plus dur que jamais afin d'assurer la vie. Les politiques d'ajustement structurel sont partiaux car ils ne tiennent pas compte du travail non rétribué des femmes.

12. Examinant l'impact de la crise économique sur les femmes ainsi que les politiques et perspectives y relatives, l'Office des Nations Unies à Genève et la Division de la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires ont tenu un séminaire interrégional sur les femmes et la crise économique à Vienne, en octobre 1988. L'accès des femmes à l'éducation et aux emplois et les questions de la santé des femmes dans le contexte de la crise économique ont été examinés. S'agissant de l'emploi par exemple, il a été établi qu'en raison de l'accroissement du chômage global et féminin dans la plupart des pays, les femmes évoluent de plus en plus dans le secteur informel pour compenser la baisse des revenus de la famille.

13. La réunion a établi que les perturbations économiques avaient entraîné une détérioration de la situation des femmes au niveau national. On assiste également à un accroissement du nombre de femmes chefs de ménage tant en milieu urbain que rural.

IV. ANALYSE SECTORIELLE

A. Emploi

14. Il y a un changement de perception du rôle des femmes concernant les divers secteurs du développement socio-économique au cours de la décennie. En particulier, du fait de l'accroissement dramatique de leur nombre dans la main-d'oeuvre, des efforts plus concertés ont été déployés par les pouvoirs publics et les organisations internationales pour garantir le respect du principe de non-discrimination dans tous les domaines de l'emploi, de la formation et des conditions de travail. Au Sénégal par exemple, on a pris des mesures concernant notamment le paiement intégral du salaire pour les mères travailleuses durant le congé de maternité et la création du fonds national de l'emploi chargé de la réintégration des femmes et de leur placement dans divers emplois.

15. Au niveau de la prise de décisions, les femmes occupent de plus en plus des postes de responsabilité tant dans le secteur public que privé.

B. Enseignement et formation

16. Au cours des 10 dernières années, on a enregistré des progrès modestes dans les effectifs féminins à tous les niveaux du système scolaire. C'est ainsi qu'on indique que le Botswana, le Lesotho et le Swaziland ont les taux d'inscription féminins les plus élevés d'Afrique tant au niveau primaire que secondaire. Cependant, les effectifs féminins dans les matières scientifiques et/ou les programmes de formation sont très faibles. Les facteurs favorisant cet état de fait sont : les attitudes sociales et culturelles face à certaines tâches exécutées par les hommes et les femmes; l'insuffisance des résultats des filles dans les matières scientifiques; et l'insuffisance des installations et structures pour les matières scientifiques dans les établissements scolaires, en particulier les écoles de jeunes filles. Le taux de déchet scolaire chez les filles est également élevé.

C. Droit et législation

17. S'agissant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, elle a maintenant été ratifiée par 49 % des Etats africains contre 58 % pour le reste du monde. L'application de la Convention est en cours dans de nombreux pays. Ainsi, au Cameroun, certaines lois ont été modifiées afin de se conformer aux impératifs de promotion des femmes. Les modifications ont porté sur la démographie, la santé, l'enseignement et l'emploi.

18. Au Botswana, une commission de réforme législative a été créée pour examiner le droit et la législation, en particulier dans leurs aspects relatifs aux femmes.

V. PROBLEMES/OBSTACLES/RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

A. Problèmes/obstacles

19. Les problèmes que connaissent les femmes dans les programmes de développement sont : la structure, les ressources humaines et financières et le manque d'informations et de données. Les problèmes de structure portent sur l'implantation des mécanismes nationaux et leur aptitude à influencer les pouvoirs publics. Dans les programmes de développement, les femmes ne disposent souvent pas de ressources financières et humaines suffisantes et souffrent de l'absence de politiques conçues en leur faveur.

B. Recommandations

20. Des recommandations ont été soumises à l'attention des Etats. Ces recommandations portent sur l'enseignement et la formation, l'emploi, les politiques d'ajustement structurel, l'information concernant les femmes et le rôle des femmes au niveau de la prise de décisions.

C. Conclusion

21. On a observé que, depuis 1985 et dans le cadre des Stratégies de Nairobi, certains changements sociaux et économiques en faveur des femmes dans de nombreux pays africains avaient été, dans une certaine mesure, apparents dans différents secteurs.

22. Ces changements sont constatés dans des domaines tels que l'enseignement grâce à l'accroissement du taux d'inscription des filles à tous les niveaux du système scolaire. Il y a eu une augmentation apparente du nombre de femmes dans l'emploi informel comme le secteur des services et au niveau de la prise de décisions.

23. Cependant, la mise en oeuvre des Stratégies a été lente à cause de divers facteurs dont le manque de ressources financières et humaines et l'insuffisance des engagements de certains gouvernements en faveur des femmes au titre des programmes de développement.

24. Il reste encore beaucoup à faire mais il est essentiel que les gouvernements prennent des engagements décisifs s'ils veulent appliquer effectivement les Stratégies prospectives pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000.

Introduction

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records and the role of the committee in overseeing the process. It highlights the need for transparency and accountability in all financial transactions.

The second part details the specific procedures for reporting and auditing, including the frequency of reports and the methods used to verify the data. It emphasizes the importance of collaboration between all stakeholders to ensure the integrity of the information.

The third part outlines the responsibilities of the various departments involved in the process, from data collection to final reporting. It provides a clear framework for how each department should contribute to the overall goal of accurate and timely reporting.

The final part of the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the need for continuous improvement and regular communication to address any challenges that may arise during the reporting process.